



Numéro 6
Janvier 2026

LEUGLAY

BULLETIN COMMUNAL



Dans cette édition :

LES ACTUALITES

Les habitants
Les commerces et entreprises

TRAVAUX

Point sur les travaux sur la commune
Travaux de voiries

DES PROJETS, DES SOUHAITS...

Rénovation des ponts
Le lotissement

TOURISME

Les gîtes de la gare
Aire de camping car

Le mot du maire



Chers habitantes et habitants de Leuglay,

Au nom du conseil municipal, je suis particulièrement heureux de vous présenter, comme il est de tradition en ce début d'année, le bulletin municipal de notre commune.

Je voudrais tout d'abord avoir une pensée pour nos amis de Leuglay qui nous ont quittés au cours de cette année 2025, je veux rappeler ici la mémoire de :

Christine Corrêa Luna, Jean-Philippe Demetz, Bruno Spillmann, Jean Wolfer, Nathalie Landel, et Jeannot Genty que nous avons accompagné si récemment.

Mais je vous rappelle aussi le centenaire célébré le 6 juin dernier de Madame Alice Sirurguet, notre doyenne, preuve que Leuglay est aussi un village où l'on vit bien et longtemps !

Je veux maintenant vous rappeler l'activité de votre conseil municipal, dans un contexte difficile, pour cette année 2025 :

En matière de tourisme, les gîtes de la gare ont terminé l'année 2025 en retrait par rapport à 2024 : le tourisme dans les mois d'hiver a été difficile et les réservations d'entreprises ont été moins dynamiques, surtout en début d'année où la modification des conditions de réservation (ouverture sur Booking.com) et l'amélioration aux sites a clairement porté ses fruits. Par ailleurs, le tourisme de particuliers, en cette année économiquement difficile, n'a pas répondu à nos attentes autant qu'en 2025.

Il faut donc se régénérer, apporter davantage d'attractivité, de confort, de raisons de choisir Leuglay comme destination de loisir.

C'est ce que nous faisons en continuant d'investir dans les infrastructures et en protégeant le site : une parcelle de 790 m² jouxtant le domaine vient d'être acquise par la commune pour y installer un paddock d'accueil des chevaux, dans le cadre des boucles équestres du Parc National.

Dans le même objectif de diversifier nos visiteurs, une aire d'accueil de camping-cars d'une dizaine de véhicules, entièrement financée par la Communauté de Communes du Pays Chatillonnais, sera installée en bordure de l'allée de la gare. Le marché d'appel d'offres sera lancé dans les prochains jours pour une réalisation avant l'été 2026.



Je veux remercier Marie-Rose pour son dévouement permanent au service de cet ensemble unique dans le Châtillonnais et Marie-Alice pour sa présence quotidienne et le soin apporté à satisfaire nos visiteurs, nos clients.

Ces résidents, qu'ils soient de courte ou de plus longue durée, apportent à notre village, à nos commerces une activité et une fréquentation qui contribuent à la bonne santé économique de ceux-ci.

En matière d'événements, je veux vous rappeler l'organisation :

Le 9 juin de notre traditionnel vide-greniers,

Le 21 juin de la fête de la musique sur la place Saint-Martin avec le concert gratuit de la lyre Chatillonnaise,

Le 27 juin, l'expo photos anciennes de Leuglay et Voulaines-les-Templiers après la guerre de 14/18 à la maison du val d'Ource par le Directeur des Archives Départementales (il doit y avoir une seconde session).

En matière de voirie, nous avons fait une pause en 2025 avec le programme du SIVOM de Recey-sur-Ource et n'avons fait que finir le chemin d'accès à Lugny (la vieille route).

Notre forêt communale est bien gérée avec notre partenaire ONF et, comme nous l'avons prévu dans notre aménagement, elle est multifonctionnelle.

Elle fournit le bois de chauffage nécessaire aux affouagistes qui en font la demande et un territoire de chasse de qualité à notre locataire.

Elle contribue au budget de la commune grâce à des ventes de bois cette année encore très positives (39 500€) et pour plus de moitié issues de nos peuplements résineux de la route de Lachaume.

Nous avons également engagé des travaux de maintenance de cloisonnements et de mise en valeur de la diversité dans les parcelles 26 et 27 pour une somme de 19 500 € HT subventionnés à hauteur de 60% dans le cadre du programme France Nation Verte.

Nous devons en effet préparer notre forêt à dominante Hêtre à migrer vers des essences plus résistantes au changement climatique.



En ce qui concerne la Maison de la Forêt, comme convenu, la commune s'est portée caution de l'acquisition de la grange de la propriété Baillet, ce qui doit permettre à la Maison de la Forêt d'accroître ses possibilités d'accueil et son attractivité, notamment auprès de son jeune public ; en collaboration avec le Parc National qui accentue sa présence et investit également pour l'hébergement de son personnel, cette maison, avec une fête de l'automne dont le succès ne cesse de nous surprendre a de très beaux jours devant elle ; je veux remercier et féliciter ses animateurs, Sylvain et Luc et son équipe dirigeante, notamment Thierry, qui anime cette structure de grande qualité.

Les investissements prévus ont été réalisés pour beaucoup d'entre eux :

La chaudière commune à la Maison de la Forêt et à la Mairie, qui a rendu l'âme en fin 2024 a été remplacée par une chaudière à pellets cet été. Cet investissement de près de 40 000€ a bénéficié d'une aide de l'état et du département de 70%.

La passerelle sur l'Ource entre le terrain de foot et la Maison de la Forêt a également été terminée par Valéry Salomon, c'est un bel ouvrage en bois qui achève le programme de réhabilitation des passerelles sur l'Ource à Leuglay.

L'accueil de nouveaux habitants à Leuglay doit aussi passer par la possibilité pour eux d'acquérir des parcelles viabilisées destinées à recevoir de nouvelles maisons. La commune a donc acquis auprès de la famille Carré une parcelle de 5864 m2 et le lotissement des Merisiers a vu le jour. Le permis d'aménager est en cours de dépôt.

Il y a un an, je vous avais dit que 2025 serait l'année des ponts !

Je pensais notamment à la problématique des ponts du chemin du moulin de la Courroierie. Nous avons travaillé sur une solution qui intégrait un aménagement de la rivière et, malgré les efforts des parties concernées, nous n'avons pas réussi à trouver la solution qui permette de réhabiliter ces ponts dans des conditions financières supportables pour notre collectivité.

Nous reprenons donc ce dossier sous un autre angle afin de trouver la solution qui convienne aux parties concernées.

Et pour 2026

Comme vous le savez, 2026 sera une année électorale, vous serez appelés à renouveler votre conseil municipal.



Les travaux prévus et nécessaires doivent néanmoins être réalisés pour la continuité de l'action communale, la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

Je veux donc parler du dossier de la traversée de notre village : nous avons reçu des propositions pour réduire la vitesse des véhicules mais nous n'avons pas encore pris de décision, le coût et les dispositifs proposés n'ayant pas reçu l'assentiment du conseil. Ce sera assurément le dossier prioritaire de cette année 2026.

Le pont de Froidvent, classé en 2024 par le CEREMA en mauvais état, va faire l'objet d'une mission du Conseil Départemental pour évaluer les travaux et la marche à suivre pour le remettre en état. Nous venons de signer la convention dans ce sens.

Tout cela représente les travaux indispensables à engager par l'équipe en place.

Notre village, nos villages ce sont aussi des entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs : dans un contexte économique difficile, il faut leur faire confiance pour relever les défis et assurer leur pérennité, ils doivent pouvoir compter sur nous et donc sur vous ! c'est une grande chance de les avoir à nos côtés, soyons-en conscients !

Je veux aussi parler de l'entreprise Bordet qui, après le sinistre du 14 juin dernier et une fin d'année 2025 très difficile, voit enfin la lumière au bout du tunnel et m'assure de perspectives plus optimistes pour 2026 et les années qui viennent.

L'épicerie Proxi va également changer de main, une jeune repreneuse va, dans les tous prochains mois redonner un nouvel élan à ce bel établissement.

Nous n'avons pas pu faire tout ce que nous avions prévu, le programme était ambitieux ! que ce soit pour la commune ou au SIVOM nous devons peser la nécessité d'investir en préservant les équilibres financiers de nos collectivités.

Vous le voyez, notre village vit plutôt bien, avec ses petits soucis, ses tracas et problèmes de voisinage que nous nous efforçons de résoudre dans le bon sens et la courtoisie : il faut que cela continue de cette manière.

Je veux remercier nos associations de Leuglay, l'Amicale des pompiers en particulier, et tous ceux en général qui oeuvrent pour un village vivant, actif, généreux et accueillant.

En cette fin de mandature, je veux associer à mon propos l'ensemble du conseil municipal, qui travaille au service de la commune toute l'année, les remercier pour leur dévouement et le sens de la collectivité dont ils ont fait preuve pendant ces 6 années.

Avec beaucoup d'entre eux, je me représenterai à vous en mars prochain pour un nouveau mandat à la tête de la commune de Leuglay.

A toutes et tous je vous souhaite une bonne année et une bonne santé pour 2026.

Frédéric NAUDET



Sommaire

Liste des commissions

Des nouvelles des habitants

***Les actualités des commerces
et entreprises***

Travaux dans la commune

Les projets

Fêtes et cérémonies

Les pompiers

La vie associative

Le SIVOM

L'actualité des gîtes

L'actualtlité en forêt communale

Le parc national

Vie pratique

LISTE DES COMMISSIONS COMMUNALES

28-mai-20

TITULAIRES		SUPPLEANTS
COMMISSION D APPEL D OFFRES	PRESIDENT : NAUDET Frédéric DUPRE Lionel PITOIS Michel PITOIS Marie-Rose	JOUNOT Isabelle RIBEIRO Marie
08-juin-20		
COMMISSION COMMERCE	Responsable PATRIAT Delphine JOUNOT Isabelle REGNER Marie-Agnès PITOIS Marie-Rose	
COMMISSION TRAVAUX	Responsable DUPRE Lionel PITOIS Michel MONNET Brigitte	
COMMISSION FLEURISSEMENT	Responsable RIBEIRO Marie PITOIS Michel PATRIAT Delphine REGNER Marie-Agnès	
COMMISSION CEREMONIE	TOUT LE CONSEIL	
COMMISSION COMMUNICATION	Responsable + BOULANGEOT Sarah PATRIAT Delphine NAUDET Françoise	hors conseil
MAISON DU VAL D'OURCE	Responsable REGNER Marie-Agnès RIBEIRO Marie PITOIS Michel	
COMMISSION D AIDE SOCIALE	Responsable + + + TOUT LE CONSEIL MONNET Brigitte CARRE Christiane BAILLET Yvette BENETEAU Catherine	hors conseil hors conseil hors conseil
COMMISSION TOURISME	Responsable + PITOIS Marie-Rose BOULANGEOT Sarah REGNER Marie-Agnès JOUNOT Isabelle RIBEIRO Marie NAUDET Françoise	hors conseil
COMMISSION DES FINANCES	Responsable NAUDET Frédéric PITOIS Marie-Rose DUPRE Lionel JOUNOT Isabelle PITOIS Michel	
COMMISSION DES BOIS	Responsable NAUDET Frédéric PATRIAT Delphine DUPRE Lionel PITOIS Michel	



Des nouvelles des habitants ...

Population 2025 : 262 habitants.

Notre commune a accueilli 12 nouveaux habitants arrivés en 2025, soit 5 ménages.

Nous déplorons également le départ de :

DECES 2025 :

- Mme CORREA LUNA Christine,
- M. DEMETZ Jean-Phillipe,
- M. GENTY Jean,
- M. HOPPENOT Patrick,
- Mme LANDEL Nathalie,
- M. SPILLMANN Bruno,
- M. WOLFER Jean,

Nos commerces

LES FUMERONS

Les Fumerons : L'amour du terroir au service d'une cuisine inventive

C'est avec une émotion particulière et une grande fierté que Marie-Pierre Quennesson et toute son équipe du restaurant « Les Fumerons » ont eu l'honneur, cette année, de se voir confier la préparation du traditionnel repas des aînés de Leuglay. Un moment de partage et de convivialité qui reflète l'attachement profond de l'établissement à sa commune.

Un nouveau souffle après 11 ans

Installés à Leuglay depuis maintenant 11 ans, Les Fumerons ont su évoluer. Si l'accueil reste familial, l'équipe a souhaité donner une connotation plus « bistro » à sa table. Le credo ? Une cuisine inventive qui sublime les produits nobles de notre terroir. L'équipe travaille en circuit court avec les producteurs locaux : Truite de Veuxhautes, fromages d'Essarois, pain d'épices des Ruchers du Fourneau ou encore les délicieuses pleurotes de Gurgy.

La qualité accessible à tous

Malgré cette montée en gamme recherchée et l'exigence du « 100% Fait Maison », le restaurant reste très soucieux du pouvoir d'achat de ses clients en maintenant des tarifs accessibles.

La preuve par l'assiette avec une formule semaine à 22€ qui propose, par exemple : un Œuf mollet sur crème de pleurotes de Gurgy, suivi d'une Joue de porc confite au Chardonnay et moutarde de Dijon, pour finir sur un Tiramisu pistaché aux cerises de Fougerolles. Une équation réussie qui permet aux Fumerons de servir aujourd'hui près de 7 000 repas par an.

Restons connectés

Pour suivre l'actualité du restaurant, découvrir les événements ou simplement consulter le menu du jour chaque matin, Les Fumerons sont désormais très actifs sur les réseaux sociaux. Rendez-vous sur la page Facebook « Restaurant les Fumerons » et sur Instagram.

Informations pratiques :

- Ouverture : Du lundi au samedi midi, toute l'année.
- Saison estivale : Ouvert également le dimanche (de mai à fin septembre) pour déguster la fameuse « Planche Bourguignonne ».
- Service + : Vente à emporter disponible chaque jour (sur demande).

CONTACT

03 80 81 82 28 // 06 87 20 04 99

restaurantlesfumerons@gmail.com



Nos commerces

LES JARDINS DU COSMOS

Loïc et Isabelle sont désormais tous les deux installés en maraîchage ! Leur terrain se situe à Leuglay, juste derrière la voie ferrée. Chaque année, ils produisent eux-mêmes et vendent en direct leurs légumes bio et quelques fruits. Tout est fait sur place, de la graine à la récolte, à la main et sans travail du sol, en favorisant la biodiversité, sur une petite surface de 8 000 m².

D'avril à décembre, vous pouvez les retrouver :

- au marché d'Aignay-le-Duc tous les vendredis matins
 - au marché de Recey-sur-Ource tous les samedis matins
 - ou en commandant en ligne sur lemarcheducosmos.fr : commande avant le mercredi minuit et retrait des commandes à Leuglay en centre village le vendredi de 16h à 19h.
- Sur le site, vous trouverez un large choix de produits de producteurs locaux : légumes, fruits, œufs, pains, huiles, farines, viandes, yaourts, fromages, etc. Sans engagement et sans montant minimum.

Loïc et Isabelle projettent aussi de mettre en place un service « anti-gaspi ». Vous pourrez ainsi profiter des invendus à l'issue des marchés, à petits prix. Si vous souhaitez recevoir les offres, envoyez-leur simplement votre numéro de téléphone.

Enfin, suivez leurs actualités sur Facebook et Instagram !

A bientôt ! Loïc et Isabelle (06 87 44 70 92)

Crédits photographiques : PHB (Département de la Côte-d'Or)



Nos commerces

LA CHOCOLA'TINE

Justine et Thomas tiennent à remercier leurs clients pour leur fidélité et leur présence lors de l'organisation de petites manifestations comme le marché de Noël ou encore en achetant des produits de la mer auprès de leurs amis qui sont venus cet hiver installer leur stand devant la boulangerie.

Saluons leurs initiatives dans le but de dynamiser la vie de notre village !



LE PROXI

Cette année 2026 verra le départ à la retraite de Mme Evelyne Champagne et la continuité du commerce qui sera assurée par la reprise par son employée actuelle, Mme Marie Udry, reprise qui est en cours de finalisation et en attente de la signature.

Mme Champagne tient à remercier la clientèle pour sa fidélité au magasin ce qui a contribué à la réussite et au bon fonctionnement du commerce.

Avant le départ de Mme Champagne, un point de retrait de colis sous forme de box va être installé à l'extérieur devant l'épicerie.

Après sa reprise Mme Udry souhaiterait installer un coin librairie pour élargir l'offre proposée aux clients.

Souhaitons donc une bonne reprise à Mme Udry !



Les actualités de nos entreprises

ENTREPRISE BORDET

Basé à Leuglay en Côte-d'Or, Bordet est en activité depuis 1860. Il assure la production du charbon végétal à partir de déchets de bois issus de forêts locales et éco-gérées. Le groupe est doté d'un procédé innovant en circuit fermé, qui garantit une production zéro rejet et un rendement élevé. L'entreprise est également pionnière en cogénération, assurant son autonomie en chauffage et en électricité, depuis 1970.

2025 a été une année compliquée pour le site de Leuglay qui a subi un incendie en juin dernier. Le site a été mis à l'arrêt provisoirement et le chantier de rénovation des installations est en cours.

Leuglay restera un site important de production du traditionnel charbon de bois de haute qualité, destiné aux particuliers et restaurateurs, mais aussi d'un procédé innovant : Carb'Eau.

En effet, le groupe a été lauréat en septembre 2025 aux côtés de Suez et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour son programme de recherche dédié à la dépollution de l'eau par le charbon (Carb'Eau). « Carb'eau incarne parfaitement notre ambition industrielle et écologique : proposer une solution française, performante et durable pour répondre à l'urgence sanitaire et environnementale des micropolluants de l'eau et des PFAS (également appelés polluants éternels du fait de leur persistance dans l'environnement). », selon son dirigeant, Cyril Florès. Cette activité sera développée sur le site de Leuglay.

Une actualité majeure pour le groupe en 2025 est l'annonce en mars de la construction d'une usine à Decize dans la Nièvre pour développer un nouveau projet baptisé PYROBIOIL4.0, première ligne industrielle de production de biocharbon et de bio-huiles. L'usine devrait être opérationnelle au cours du premier semestre 2027 et créer 40 emplois. Bordet a en effet été lauréat de l'appel à projet « 1^{ère} Usine – France 2030 » et bénéficiera d'une subvention de 14,1 millions d'euros pour réaliser cette usine. Ce projet PyroBiOil 4.0 permettra au Groupe Bordet d'atteindre une taille critique et de s'ouvrir à de nouveaux marchés de décarbonation industrielle en France (réduction des émissions de CO2, substitution des ressources fossiles dans des secteurs clés tels que la filtration de l'eau, la dépollution des biogaz, les carburants d'aviation ou les revêtements de sol). C'est une grande avancée pour le groupe.

Enfin, l'entreprise a eu la chance de participer à « Choose France » en novembre 2025, un événement dédié aux 200 entreprises qui choisissent de produire, d'innover et de créer des emplois en France.

L'entreprise concentre ses meilleurs efforts pour que le site de Leuglay reparte.



ENTREPRISE NAUDET

Les années se suivent et restent compliquées, du fait des incertitudes gouvernementales depuis un an, de la suspension des plans de relance du gouvernement en faveur de la forêt et de la haie depuis deux ans. Nos métiers traditionnels de production de plants et de reboisement en souffrent, les propriétaires forestiers et les agriculteurs étant dans l'expectative et retardant leurs investissements. Les conditions météorologiques restent incertaines, et si globalement 2025 a été plus favorable que 2024, la période de canicule de cet été a un peu gêné la production des plants.

Néanmoins, Pépinières Naudet poursuit ses programmes de diversification des activités, notamment dans le domaine du marché du carbone. Le service d'ingénierie de l'entreprise, basé à Leuglay, avec des partenaires spécialisés dans ce domaine, permet de trouver des financements pour les propriétaires privés et publics qui souhaitent développer leurs plantations forestières, et d'en faire bénéficier les entreprises qui ont besoin de générer des crédits carbone pour compenser l'impact de leurs activités sur l'environnement.

L'activité Sapins de Noël, qui, en 2024 on s'en souvient, avait subi un gros sinistre incendie (dont l'origine n'est toujours pas résolue), a fait preuve de résilience et a vécu une saison plus classique et favorable, même si la neige de novembre a quelque peu ralenti les livraisons. Le bâtiment incendié est en cours de reconstruction pour préparer la saison prochaine dans les meilleures conditions. Les foyers français n'abandonnent pas le sapin naturel, bien au contraire, nos compatriotes restent très attachés à cette tradition de Noël !

Nous espérons qu'en 2026 la stabilité politique et économique se réinstalle pour encourager nos métiers et notre filière, qui en ont bien besoin. La filière bois, avec ses 440 000 emplois, doit compter sur un amont dynamique pour sécuriser son approvisionnement. Naudet s'efforce de fidéliser ses clients, et de gagner quelques parts de marché dans ce contexte compliqué.

Et rappelons que nous avons eu le plaisir en fin d'année de réunir une majorité de nos quarante collaborateurs pour un Noël partagé à la salle des fêtes du village.

2026 sera l'anniversaire des 150 ans de l'entreprise, aujourd'hui entre les mains d'une nouvelle génération, là 6^e depuis la création par Edouard Naudet en 1876, à Leuglay



Travaux

RÉALISATIONS 2025

CHANGEMENT DE LA CHAUDIÈRE MAIRIE / MAISON DE LE FORÊT

La chaudière à copeaux a été remplacée par une chaudière à granulés après étude de plusieurs devis.

Montant HT 39039.32€

Total subventions 27327.52€

Reste à charge de la commune 11711.80€



PASSERELLE EN BOIS ENTRE LE TERRAIN DE FOOT ET L'ARBORETUM

Le coût total s'élève à 12242.34€ et cette passerelle a été faite par Mr Valéry SALOMON.



GÎTES DE LA GARE :

Les huisseries ont été remises en peinture par l'entreprise COLOMBO pour un montant de 3667.93€.

LES ATELIERS MUNICIPAUX:

L'alarme a été réparée pour un montant de 1230.19€.

L'ÉGLISE :

Les noyaux de fixation des aiguilles de l'horloge ont été remplacés pour un montant de 918€.

Il a été également installé 2 extincteurs pour un montant de 240.84€.

MOBILIER EXTÉRIEUR :

Commande auprès de l'entreprise MSC CHEVALLIER d'une table de pique-nique et de 2 bancs pour la place, ainsi que d'un banc pour installer aux gîtes de la gare. Le tout pour un montant de 4740€ avec obtention d'une subvention de 1000€ dans le cadre d'un appel à projet du Parc National.

Ce mobilier sera installé très prochainement avec le retour des beaux jours.

Travaux

RÉALISATIONS 2025

DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE :

- A Lugny : réfection d'une portion de la vieille route qui mène à Recey pour un montant de 3088.77€ TTC.
- Passages piétons et places de stationnement vers la boulangerie qui ont été remis en peinture.
- Réfection des regards d'eau pluviale rue Suzanne Lamy-Bret et rue de Lugny pour un montant de 810€.
- Pose d'un miroir de sécurité à l'intersection de la rue Suzanne Lamy-Bret et de la rue de Lugny pour un montant de 150€ (photo 1). Nous remercions M. Foulon pour avoir autorisé la pose du miroir sur le mur de sa maison.
- Remplacement de l'avaloir des eaux de pluie au croisement de la rue Lamy-Bret et de la rue de Lugny pour un montant de 1230.19€ (photo 2).



EN FORÊT COMMUNALE :

Diverses parcelles ont fait l'objet de travaux forestiers :

- Dans les parcelles 26 et 27, des travaux de cloisonnement et nettoyage pour un montant total HT de 19587.50€ , avec l'obtention d'une subvention de 60% (11752.50€) au titre du renouvellement forestier dans le cadre du plan France Nation Verte. Ce qui nous donne un reste à charge pour la commune de 7835€.
- Dans les parcelles 42R et 43R, de l'entretien avec passage d'un broyeur pour un montant de 2292.02€.
- Dans la parcelle 16A, des travaux de dégagement pour un montant 1664.90€.

Des projets

L'AIRE DE CAMPING-CAR :

La commune de Leuglay a été retenue par la communauté de communes du Pays Chatillonnais pour faire l'objet de la création d'une aire de camping-car près des gîtes de la gare. Cette installation contribuera à étoffer l'offre d'hébergement touristique de la commune en augmentant sa capacité d'accueil.

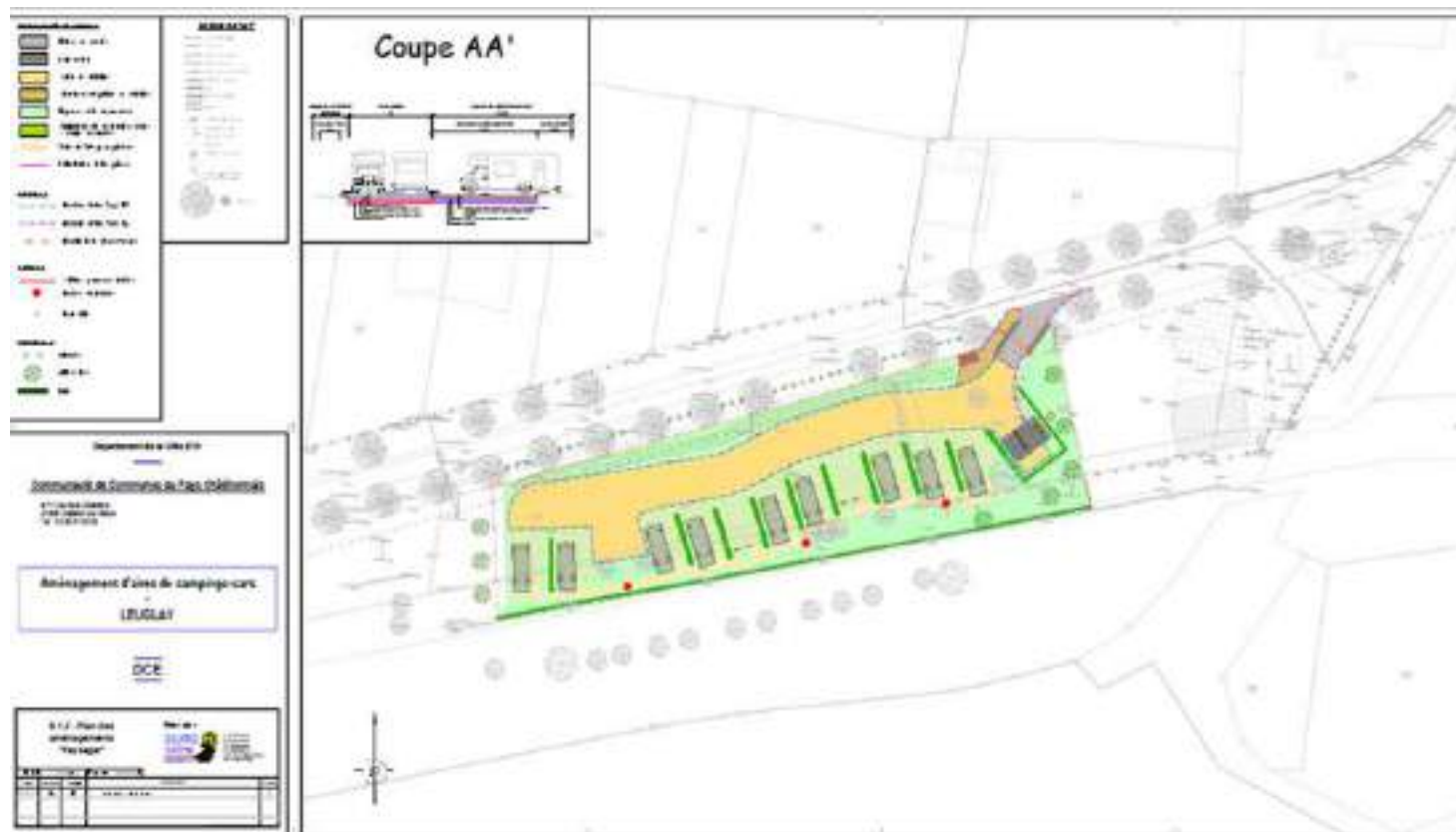
Le financement, d'un montant de 212000.00€, est entièrement pris en charge par la CCPC. Les travaux devraient débuter en ce début d'année pour une livraison à l'été 2026. Les places seront au nombre de 11 et l'organisme gestionnaire sera Camping-car Park.

En contrepartie de ce financement, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage est mise en place pour une durée de 5 ans entre la CCPC et la commune. Ce qui a permis de définir, entre autres choses, la part de chacun des intervenants dans la participation aux recettes qui seront générées. Pendant cette durée les recettes seront réparties entre d'une part, la CCPC et la commune de Leuglay pour les 2/3. Sachant que la répartition entre la CCPC et la commune se fera de la manière suivante : 70% pour la CCPC et 30% pour la commune.

Et d'autre part 1/3 des recettes sera perçu par Camping-car Park.

A l'issue de la période des 5 années de la convention d'exploitation, la CCPC se retirera et la commune récupérera la totalité des recettes lui revenant, soit les 2/3.

La commune aura à sa charge le financement des dépenses liées à la consommation d'eau et d'électricité ainsi que l'entretien des infrastructures.



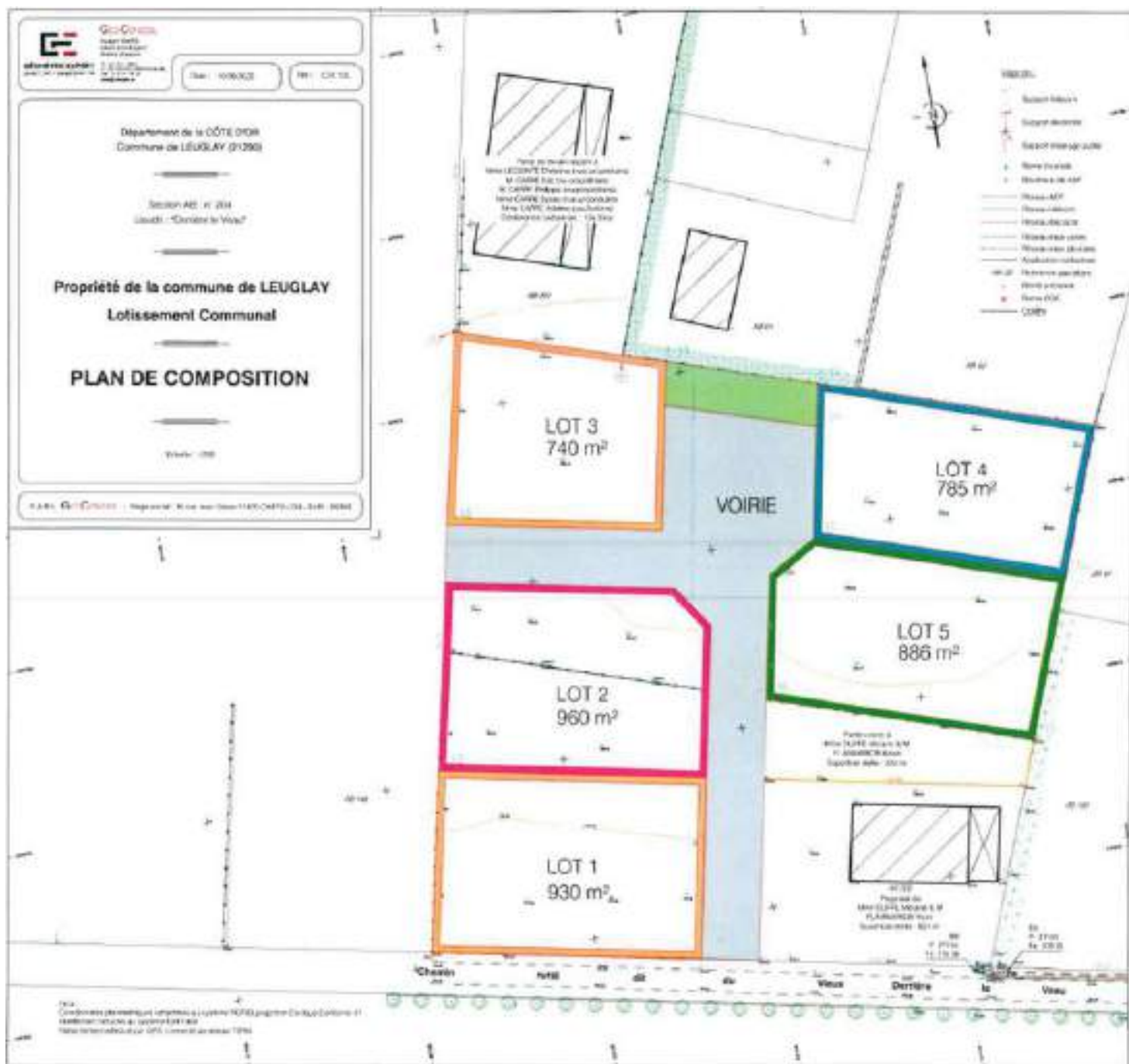
Des projets

LE LOTISSEMENT :

Suite à l'achat d'une parcelle à Mme Carré située allée des merisiers, le conseil municipal a décidé de la création d'un lotissement.

Le plan de composition est établi et les lots sont au nombre de 5 pour des superficies allant de 740 m2 pour le plus petit, à 960 m2 pour le plus grand.

Le conseil municipal a décidé de nommer l'impasse desservant ce lotissement « impasse de la faine ».



PROJETS À VENIR ...

Réalisation d'un paddock :

Suite à l'achat d'une parcelle d'une superficie de 791 m² à Mr Golmard, située près des gîtes de la gare, la commune a pour projet d'installer un paddock pour accueillir les chevaux. Ce projet sera probablement mené de concert avec le Parc national dans le cadre de la réalisation de sentiers de randonnées et boucles équestres au sein du parc.

Borne électrique sur la place :

Le conseil municipal a accepté le projet d'installer sur la place, une borne de recharge pour les véhicules électriques.

L'entreprise 55 Electric Charging a déposé une proposition à la mairie. La commune avancera dans ce projet après étude de diverses propositions afin de déterminer le coût d'une telle installation.

Traversée de village :

Ce projet est bien évidemment toujours d'actualité mais la commune souhaite s'orienter vers de nouvelles pistes de recherches quant au choix des installations à retenir du fait de leur coût très élevé. Notamment avec des feux routiers pour réguler la vitesse des véhicules.

Et de manière plus générale concernant la circulation dans le village, éventuellement s'orienter vers de la vidéo surveillance aux entrées et sorties de village pour assurer la sécurité des habitants face à la recrudescence de vols.

Réfection des ponts :

Concernant le pont de la Courroierie, l'étude est toujours en cours afin de retenir la meilleure proposition quant à la gestion de l'écoulement de l'eau à retenir.

Concernant le pont de Froidvent qui mène à Argillières, sa remise en état devient urgente. Suite à une étude de 2023 du CEREMA (centre d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) cette réfection n'avait pas été classée « urgente ». Mais suite à une visite en novembre 2025 de la MICA (mission conseil et assistance aux collectivités), il a été établi que des travaux sont nécessaires dans la mesure où l'état du pont continue de se dégrader. Pour obtenir un maximum de subvention, il faudrait que le CEREMA classe les réparations avec un caractère urgent. Pour ce faire, la MICA prend attache auprès du CEREMA et la commune fait une demande de subvention avec l'étude de la MICA.

Parallèlement, le pont ayant été endommagé suite aux passages de camions de débordage, une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assurance de la commune.

Divers travaux d'entretien sur les bâtiments :

A la Maison de la forêt : prévoir une intervention sur la toiture pour remédier à des infiltrations d'eau. Et prévoir également la remise en peinture ou vernis sur les huisseries extérieures.

A la maison impasse du monument : prévoir la réfection de la toiture côté impasse. La commune dispose de 4 devis de différentes entreprises et une demande de subvention auprès de l'état et du conseil départemental va être faite.

Fêtes et cérémonies



REPAS DES AINÉS

Le samedi 4 janvier 2025, la commune a convié non aînés au traditionnel repas de début d'année d'année. L'occasion pour tous de partager un moment convivial tout en profitant d'une agréable animation musicale.



MOTO CROSS

La commune de Leuglay a eu la joie d'accueillir à nouveau le moto cross, le dimanche de Pâques. Cette rencontre sportive organisée par l'amicale des sapeurs pompiers et le moto club était très attendue du public.



VISITE DE LA FORÊT COMMUNALE

Le conseil municipal a pu lors de la matinée du 26 avril 2025, découvrir ou redécouvrir notre belle forêt communale en compagnie d'un guide chevronné en la personne de M. Matthieu Brissaud, technicien forestier ONF.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Lors de la cérémonie du 8 mai, le conseil municipal, les sapeurs pompiers et les habitants ont pu se retrouver autour du Monument aux morts afin de commémorer le sacrifice de nos soldats. De nombreuses personnes et de nombreux enfants étaient présents sous le soleil du printemps.



VIDE GRENIER

Le vide grenier désormais traditionnel de la commune s'est déroulé le 9 juin 2025. De nombreux exposants étaient présents. Nous remercions Mme Brigitte Monnet pour son investissement dans l'organisation de cet événement.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin 2025, un nouvel événement a pris vie au sein de notre commune. En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir la Lyre Chatillonnaise lors de la fête de la musique.





PROJECTION DE PHOTOGRAPHIES

Le vendredi 27 juin, les habitants de Leuglay et de Voulaines les Templiers ont été conviés à assister à une projection de photographies des deux villages. Grâce à la mémoire des habitants, ces photographies confiées aux archives départementales, ont pu être identifiées et localisées.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Les habitants, le conseil municipal et les sapeurs pompiers se sont retrouvés autour du Monument aux morts lors de la cérémonie du 14 juillet.

La journée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec la kermesse du 14 juillet et le feu d'artifice du soir.



FÊTE DE L'AUTOMNE

Le 28 septembre a eu lieu la 20ème édition de la fête de l'automne. Malgré les inondations et l'arboretum rendu impraticable à cause de la pluie, l'équipe de la maison de la forêt a su réagir et s'organiser rapidement afin de permettre à cette fête de se dérouler sans encombre. Le soleil a bien répondu présent pour cette journée anniversaire !

LA FÊTE DE L'HUÎTRE

Les 8 et 9 novembre 2025 a eu lieu la 31ème édition de la fête de l'huître organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Leuglay à la maison du Val d'Ource. Cet événement est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable qui rencontre toujours un franc succès !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Tout comme pour les autres cérémonies, les membres du conseil, les sapeurs-pompiers et les habitants ont pu se réunir lors de la cérémonie du 11 novembre, notamment au cimetière.





Les sapeurs-pompiers

Le Centre d'Intervention de Leuglay-Voulaines est composé de 6 sapeurs-pompiers volontaires :

- Chef Infanti Eric
- Sergent Chef Beauvais Johnny
- Caporal-Chef Caetano Fabien
- SR1 Mignot Cédric
- SR1 Pitois Adrien
- SR2 De Figueiredo Julien

Interventions en 2025

- Secteur Leuglay-Voulaines : 215 sorties

Ce secteur comporte plusieurs communes :
Leuglay, Voulaines, Villiers le duc, Vanvey, Lachaume, Faverolles-les-Lucey et Lucey.
- Renfort centre de bassin Recey-Leuglay-Voulaines.

Amicale des sapeurs-pompiers de Leuglay-Voulaines :

- Président : M. Jacky Da Silva
- Trésorier : M. Fabien Caetano
- Secrétaire : M. Jean-Claude Sirurguet
- Les calendriers : M. Da Silva, Président de l'Amicale de Leuglay / Voulaines-les-Templiers et l'ensemble des sapeurs-pompiers, remercient les habitants pour leur accueil lors de leur passage.

Amicale des sapeurs-pompiers de Leuglay :

- Président : M. Jacky Da Silva
- Vice-Présidente : Mme Yvette Defigueiredo
- 2ème vice-présidente: Mme Alice Hèche
- 3ème vice-président : M. Julien Defigueiredo
- Trésorier : M. Michel Pitois
- Trésorier Adjoint : M. Claude Girard
- Secrétaire : Mme Sarah Boulangeot
- Secrétaire Adjoint : Mme Mélanie Defigueiredo

Manifestations de l'Amicale de Leuglay :

-L'Amicale de Leuglay a participé à l'organisation de plusieurs manifestations en 2025 comme le vide grenier de la commune et la Fête de l'Automne.

-Le 20 avril 2025, l'amicale des sapeurs pompiers a eu la joie de relancer le moto-cross/

- Le 14 juillet 2025, les pompiers étaient au monument aux morts pour la cérémonie et ont organisé la traditionnelle kermesse pour le plaisir des petits et des grands.

- Les 8 et 9 novembre 2025, la fête de l'huître a connu un franc succès.

La vie associative

ADMR

La présidence est assurée par Mathilde COLIN et la vice-présidente de notre secteur est Marie-José NOURY de Romprey, bénévoles locales.

L'association a pour but :

- l'accompagnement des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne, ménage, entretien du linge, préparation des repas.....ceci pour permettre de rester chez elles le plus longtemps possible : service aide-ménagère 03 80 91 09 16 avec Audrey VIBERT, secrétaire administrative salariée de l'ADMR.
- l'aide aux familles en cas de difficulté : maladie, hospitalisation, grossesse, naissance, situation de handicap
- l'aide aux familles pour le ménage, le repassage, le petit jardinage et le petit bricolage avec Domicile services au 03 80 81 99 35
- le portage de repas tous les jours sauf le dimanche 03 80 81 99 35
- Le service SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) sous la responsabilité d'Agnès CHAUMONNOT avec des aides-soignantes peut intervenir auprès de personnes dépendantes : pôle santé au 03 80 92 63 70.

Amicale de Leuglay - Maison Familiale

L'association Amicale de Leuglay, créée le 24 février 1947, composée de 11 membres et présidée par Sylvain BOULANGEOT a la gestion du bâtiment situé au 5 rue de Lugny et de sa chapelle adjacente. Ces deux propriétés appartiennent à la paroisse de Leuglay suite à la donation de Mme Marie AUBRY, veuve Joseph PITOIS, à Monsieur Henri NAUDET, prêtre demeurant à Beaune. Le Chanoine NAUDET en fit l'apport à la paroisse de Leuglay le 22 avril 1947.

La Maison Familiale comporte 3 appartements non meublés, tous 3 occupés, et un proche de la chapelle en attente de travaux.

La salle commune de 80m² au rez-de-chaussée est entièrement opérationnelle avec une cuisine équipée d'un piano de cuisson, d'un frigo et d'une salle insonorisée. Elle accueille tous les lundis après-midi le Club du troisième âge, mais également les activités paroissiales, et autres ..., elle est disponible à la location au tarif de 75€, et gratuite pour les obsèques des habitants de la commune. Une autre salle avec parquet est exclusivement réservée aux cours de Yoga qui ont lieu les jeudis « sur chaise » de 14h30 à 15h30 et au sol de 19h à 20h30.

La chapelle est utilisée lors de la messe des familles en début d'année civile et le catéchisme à ce déroulent les lundis et mercredis matin.

Une sortie pédestre est organisée au départ de la Maison Familiale un dimanche par mois à 14h et le nouveau module « santé-bien être » débutera le vendredi 20 février 2026 de 9h30 à 11h30.

Vous pouvez sans problème venir participer aux activités en rejoignant l'association familiale Voulaines-Leuglay, mais également venir donner de votre temps en adhérant à l'association Amicale de Leuglay.

Pour tout renseignements merci de contacter Sylvain BOULANGEOT à la Maison de la Forêt.



L'association Maison de la Forêt

L'association Maison de la Forêt aura bien su faire rayonner la commune de Leuglay avec pas moins de 2508 élèves des écoles maternelles, primaires, des collèges de la Côte d'Or, de l'Aube, de l'Yonne et de la Haute-Marne limitrophe. Luc et Sylvain ont également réalisé 41 journées de prestation de service à la ferme d'Aulot sur la commune de Bure les Templiers pour un total de 1924 élèves. Grâce au partenariat avec l'établissement public Parc national de forêts, ils interviennent également sur des aires terrestres éducatives, où les élèves décident de l'avenir d'une parcelle « nature » mise à disposition par une collectivité et à proximité de leur école. Deux écoles de Châtillon sur Seine et celles d'Aignay le Duc, de Recey sur Ource et du RPI Leuglay/Voulaines ont bénéficié de l'accompagnement des animateurs de la Maison de la Forêt sur de nombreux sujets comme les arbres, les insectes, la fabrication de mangeoires, l'écoute des oiseaux ...

Pour ce qui est du grand public, un peu plus de 620 personnes sont venues visiter le Centre d'Interprétation, 393 ont testé leur agilité en grimpant dans les hêtres et chênes de la commune et une cinquantaine ont arpenté le territoire à l'aide d'un GPS et d'une feuille de route.

N'oublions pas de remercier le département de la Côte d'Or qui permet aux petits et grands de venir profiter d'animations gratuites à l'aide du dispositif « les espaces naturels sensibles de Côte d'Or », soit 555 curieux de nature en 2025.

L'incontournable Fête de l'automne aura fêté dignement sa 20^{ème} édition le 28 septembre 2025 et aura réuni comme chaque année plusieurs milliers de visiteurs lors du dernier dimanche de septembre. Petite particularité pour les 80 exposants, le niveau de l'Ource ! Jamais en 20 ans de foire nous n'avions vu la rivière sortir de son lit en cette période de l'année, ce qui a obligé l'équipe de la Maison de la Forêt à rivaliser d'ingéniosité et utiliser toutes les surfaces en « dur », à savoir le parking visiteurs, l'esplanade devant la passerelle Mirmamn et l'ancien jardin de Claude et Yvette Baillet acquis l'an passé pour réussir à faire tenir tout ce beau monde ! Résultat ? Le dimanche 28 fut une journée splendide avec un soleil radieux et des visiteurs ravis du résultat, même s'il fut parfois compliqué de trouver un emplacement pour garer la voiture.

A l'honneur de cette fête la mycologie dans la Parc national avec deux grands barnums dédiés à la fonge forestière, le retour de la ferme itinérante du chaineau avec ses oies en déambulation et sa ménagerie en semi-liberté, les jeunes apprentis du Crogny club bucheron ont fait « ronfler » leurs machines 2 temps pour sculpter et tronçonner les billons à leur disposition, et la folklorique association de la Bourguignonne à su ambiancer musicalement la manifestation tout au long de l'après-midi. Encore un vrai moment de réussite et de partage qui n'aurait pu avoir lieu sans le soutien de la commune, de tous les bénévoles, et des nombreux partenaires ! Merci à eux et rendez-vous le dimanche 27 septembre 2026.

La chaufferie collective de la Mairie et de la Maison de la Forêt a été remplacée en septembre dernier par les établissements Thomas DELETRE de Brion sur Ource. L'ancienne chaudière à plaquette forestière qui avait fait son temps a donc laissé sa place à un modèle similaire en termes de puissance (100KW) mais utilisant du pellets/granulés. Il a donc été possible de conserver le silo pour stocker le combustible tout en supprimant la rampe d'approvisionnement à plaquette devant le bâtiment, car le pellet est soufflé directement par le camion de livraison.



APPROVISIONNEMENT EN PELLETS



CHAUDIERE



FÊTE DE L'AUTOMNE



SORTIE NATURE

Association Familiale Voulaines Leuglay (AFVL)

L'association comporte un nombre constant d'adhérents soit 102 familles. La carte étant familiale nous avons 121 personnes qui viennent très régulièrement à 1 ou plusieurs de nos activités. Pour chaque activité vous pouvez venir sans obligation participer à une séance sauf pour le yoga vous avez droit à 2 séances gratuites. Pour le renforcement musculaire et le yoga chacun fait les exercices en fonction de ses possibilités. Pour la danse pas de professeur, c'est une activité très sympathique par contre nous aimerions avoir de nouvelles personnes du sexe masculin pour les danses en couple. L'an dernier nous avons démarré le yoga sur chaise qui a eu du succès, pour le yoga sur tapis quelques personnes en plus seraient les bienvenues.

LISTE DES ACTIVITES

Lundi 14h à 17h maison familiale Leuglay : jeux de cartes, triomino, Rummikub....

Mardi 18h à 19h maison du val d'Ource : renforcement musculaire

Mercredi 14h à 16h 1 fois par mois maison familiale Leuglay : mémoire

Mercredi 20h à 22h maison du val d'Ource : danses en couple et en ligne

Jeudi 14h30 à 15h 30 maison familiale Leuglay : yoga sur chaise

Jeudi 19h à 20h30 maison familiale Leuglay : yoga sur tapis

Dimanche 14h à 17h 1 fois par mois : sortie pedestre rendez-vous maison familiale à Leuglay. Toute la population peut venir, pas besoin d'être adhérent.

NOS FUTURES MANIFESTATIONS

Lundi 2 Mars 20h : Maison du val d'Ource Assemblée générale

Mercredi 4 Mars : Présentation d'articles pour le Bien Être (avec réservation). A partir de 9h à la maison du val d'Ource. Le nombre étant limité vous pouvez vous inscrire dès maintenant

Samedi 21 Mars 14h30 à 19 h : Thé dansant avec l'accordéoniste Orphéane

Samedi 25 avril 12h : repas annuel, les non adhérents peuvent aussi s'inscrire

Du 25 au 30 Mai notre voyage annuel dans la région de Nîmes. Il reste des places. Pour tout renseignement téléphoner à Yvette De Figueiredo au 06 88 35 60 44

En Septembre date et destination non définie pour notre sortie d'une journée qui a beaucoup de succès (pas besoin d'être adhérent)

En Octobre notre association est référencée par la communauté de communes du pays chatillonnais pour prendre les inscriptions pour la sortie gratuite au théâtre à Chatillon. Elle est réservée aux personnes à partir de 60 ans. Un autocar vient nous chercher gratuitement, c'est toujours un après-midi agréable et il est bien dommage que beaucoup de personnes n'en profitent pas. En général les inscriptions se font en Août vers Françoise Vimeux, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, pas besoin d'être adhérent à l'association.

Pour tout renseignement : Françoise VIMEUX : 06 31 54 23 97 ou par mail : francoisevimeux@free.fr



L'ESVO (Entente Sportive du Val d'Ource) - Club de football

L'effectif actuel fin 2025 est de 74 adhérents : 18 dirigeants (dont 4 femmes et certains sont joueurs) ; 22 pour les séniors et vétérans, 36 pour les équipes de jeunes.

Les licenciés sont originaires principalement des communes de la vallée de l'Ource.

Le club ne compte plus qu'une équipe sénior. Avec les efforts de tous, cette équipe, en effectif réduit, arrive à jouer le championnat et a réussi à monter d'une division à la fin de la saison 2023/2024.

Chez les jeunes, nous sommes en entente avec le FCAB (Aignay), ce qui permet de faire jouer un maximum de jeunes dans 4 niveaux différents de 8 ans à 18 ans. Les 18 ans sont aussi avec le club de l'AJ Sacribaine (Minot)

Les résultats sont bons et très encourageants pour l'avenir.

Merci aux parents et aux dirigeants bénévoles, qui assurent l'entraînement et les transports.

Merci au SIVOM Leuglay-Voulaines Les Templiers pour l'entretien du terrain de Leuglay.

Merci également au collège de Recey Sur Ource et à la commune de Recey Sur Ource, pour l'utilisation du gymnase dans la période hivernale.

En tant que président, je remercie, tous les bénévoles qui encadrent les jeunes et les séniors et qui assurent l'intendance.

Une équipe féminine est en construction.

Je fais un appel à tous ceux qui voudraient venir rejoindre le club, ils sont les bienvenus.

Dans toutes les fonctions possibles, encadrement, joueurs et dirigeants.

Contact : Marcel Vernevaut 06 87 77 55 23

Le président Marcel Vernevaut



La bibliothèque

La Bibliothèque de Leuglay Voulaines les Templiers possède plus de 7500 livres et ne cesse d'acquérir des nouveautés permettant aux petits et grands lecteurs de s'évader au fil des mots.

Pour l'année 2026 nous maintenons le même tarif attractif :

-12 € par an et par famille pour les habitants de nos deux villages

-20 € pour les familles extérieures aux 2 communes.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h.

L'équipe de bénévoles est constituée de : Isabelle VERNEVAUT, Marie-Françoise ODIN, Catherine BENETEAU, Guy VERNEVAUT et Chantal ELBAHI.

Venez découvrir notre bibliothèque intercommunale !

La Maison du Val d'Ource

Pas de changement au niveau du bureau, les membres étant reconduits dans leur fonction.

Catherine Bénéteau assure la présidence et la trésorerie, Michel Pitois est président adjoint et enfin Marie-Agnès Regner est secrétaire.

L'année écoulée a été très positive avec une augmentation des locations. Et notons que lorsque la salle sera rénovée quand le budget du SIVOM le permettra, l'attractivité n'en sera que plus grande lorsque cette dernière aura fait peau neuve !

Mais s'agissant d'un gros dossier en termes de poids financier pour nos communes, cela fera donc l'objet d'une étude approfondie pour retenir les meilleures options quant aux divers travaux à mettre en œuvre.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour venir renforcer l'équipe des bénévoles. Ces derniers commençant à sentir le poids des années, l'arrivée de nouvelles personnes serait d'une grande aide et permettrait la pérennisation de l'association et le maintien du lien social par le biais des activités associatives qui se déroulent dans cette salle. Si vous hésitez, franchissez le pas dans l'intérêt de tous !





SIVOM Leuglay - Voulaines

Vous le savez, notre syndicat intercommunal assure le fonctionnement d'un certain nombre de fonctions essentielles, vitales, de la collectivité formée par nos deux villages depuis presque 50 ans. Ce bulletin municipal est l'occasion de faire le bilan de ce qui s'est passé pendant l'année écoulée et de vous présenter, autant que faire se peut, les projets pour l'année à venir.

Je voudrais donc que nous passions en revue les principales actions que nous avons menées dans chacun des domaines dont nous avons la responsabilité :

L'école des deux rivières :

L'effectif de l'année 2024/2025 était de 65 élèves; pour 2025/2026, ce nombre est légèrement inférieur à l'année dernière et s'établit à 61 élèves des communes de notre SIVOM, de Maisey, Vanvey, Villiers le Duc et Villotte sur Ource.

C'est plutôt une bonne nouvelle pour nos deux communes et nous devons cette bonne tenue des effectifs à la qualité et à la stabilité de l'équipe pédagogique sous la responsabilité de Madame Dejean, la Directrice, avec Mesdames Desprez, Prevost et l'aide précieuse de Béatrice Choraio pour les élèves de maternelle.

Nous nous sommes efforcés de procéder à l'entretien et à la remise en ordre des salles de classe, d'être à l'écoute du personnel enseignant et, bien sûr, au soutien de l'association des parents d'élèves. Nous avons continué d'assumer le transport des élèves à la piscine et soutenu la coopérative scolaire.

Enfin, les élèves qui nous ont quitté à l'issue de leur parcours se sont vu offrir une belle calculatrice, signe des temps !

Au titre des soutiens de notre Sivom, nous avons également subventionné l'amicale des SP de Leuglay/Voulaines et la bibliothèque intercommunale.

L'eau et l'assainissement :

Grace aux employés qui assurent la maintenance 7j/7, l'eau est de qualité et l'assainissement fonctionne parfaitement pour nos deux communes.

L'entretien des réseaux est assuré et le renouvellement du matériel (compteurs, pompes,) est programmé au fur et à mesure des besoins. Un programme de renouvellement des compteurs avec mise en limite des propriétés est en cours.

Un programme de recherche de fuites a été commandé et réalisé par la société AX'EAU sur notre réseau afin d'en améliorer le rendement; des réparations seront faites selon les priorités ainsi définies.

Le personnel : L'équipe du personnel technique du Sivom est maintenant au complet car Alexandre Ribeiro et Simon Vernevaut ont repris leur activité à plein temps

Nous avons donc pris la décision de mettre fin au contrat d'Eric Ducat, notre budget ne nous permettant pas de le conserver compte tenu du retour de nos deux permanents. Merci à Eric pour sa disponibilité et la qualité de sa collaboration avec nous, nous lui souhaitons bonne chance pour la suite.

Mélissa Mongin a démissionné de ses fonctions, elle a été remplacée poste pour poste depuis le début décembre par Laurie Girardin à qui nous souhaitons la bienvenue.

Béatrice Choro, Marie Ernestine de Freitas et Laurie Girardin forment donc l'équipe d'intendance de l'école des deux rivières.

Je ne voudrais pas clore ce chapitre sans saluer avec insistance l'aide ô combien précieuse de notre ami Michel Pitois, quotidiennement sur le pont et, bien sûr, notre très présente et très efficace secrétaire Chrystel Puente.

Pour ce qui est des perspectives pour l'année 2026,

Eau Assainissement

En 2025, le SIVOM engage, après 44 ans de bons et loyaux services de nos installations, un diagnostic complet, avec les services d'Ingénierie Côte d'Or, de la station et du réseau. Le dossier, d'un montant de 50000€ a été attribué à la société VERDI dont la mission a commencé le lundi 12 janvier.

Nous bénéficions pour cette opération d'une subvention de 80% attribuée par l'agence de l'eau Seine Normandie.

Enfin, toujours dans ce domaine, mais un peu moins réjouissant, 2026 verra une hausse des redevances eau et assainissement, due à une modification et une évolution du système de calcul de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

SDIS

Depuis plusieurs années des demandes ont été formulées auprès du SDIS pour trouver une issue favorable à la prise en charge du casernement.

Malgré une réponse du SDIS qui nous semblait favorable, le dossier traine et il y a fort à parier qu'il faille attendre de prochaines échéances électorales pour avancer.

SANTE

Compte tenu de la pénurie de services médicaux, le SIVOM a décidé de se porter candidat à l'installation d'une box médicale adossée à la salle polyvalente.

Notre candidature a été retenue et nous attendons maintenant le feu vert définitif de la région BFC (une box médicale financée par département) pour la réalisation de cet outil de téléconsultation utilisable 7 jours sur 7.

Nous sommes prêts et le SIVOM ne devra supporter que les frais d'installation et de connexion satellite pour une période de 4 ans.

Terrain Multisport

Ce projet que nous avons engagé en 2023 est maintenant dans sa dernière ligne droite : la réalisation sur une parcelle contiguë à l'école des deux rivières d'un terrain multisport sera finie, si les conditions météo le permettent, au premier trimestre 2026.

Le dossier de financement a été déposé en fin d'année 2023 auprès des services de l'état, avec l'aide de Maud Riard de la CCPC, il a reçu l'aide de l'état (DETR) alors que nous avons le feu vert des autres collectivités : Agence des sports et Conseil Départemental; nous atteignons un taux d'aide de 80%.

Ce terrain complétera dès le printemps prochain les équipements déjà en place en matière d'équipements sportifs et fournira aux jeunes de nos villages une structure polyvalente dont ils sont très demandeurs.

Un planning d'utilisation sera mis en place afin qu'il serve aux élèves de l'école et aux autres habitants de nos communes.

La salle polyvalente est une salle qui a beaucoup fonctionné et qui est toujours très appréciée.

Elle est très demandée et nous sommes parfaitement conscients de la nécessité de la rénover

Malheureusement, les contraintes budgétaires ne nous ont pas permis de concrétiser les préconisations du diagnostic qu'Ingénierie Côte d'or a réalisé pour nous à ce sujet.

Ce sera, à n'en pas douter, une priorité de la prochaine équipe dirigeante.

Un mot sur les étangs des Marots dont vos élus ont défendu la remise en eau avec détermination avec l'appui des élus des villages voisins, de la CCPC et du Préfet qui a finalement pris un arrêté de remise en eau de l'étang inférieur pour raison de protection des forêts contre le risque incendie en aout 2023. Tout est toujours entre les mains du tribunal administratif suite au recours d'une association qui a été déposé en début d'année 2025 !

Comme vous le savez, la situation politique de notre pays est particulièrement compliquée : l'accès aux financements publics devient un parcours du combattant et nous ne pouvons rien engager pour notre SIVOM si nous n'obtenons les concours des partenaires publics concernés.

Pour des raisons que vous connaissez sans doute et que nous pouvons vous rappelez, nous évoluons dans un contexte budgétaire très serré : le poids des investissements passés, la difficulté de faire évoluer les tarifications de nos services. Tout ceci nous impose une rigueur qui n'est pas sans conséquence sur nos actions et nos investissements

Soyez assurés que nous nous efforçons de mener notre collectivité au mieux de ce qui peut être réalisé avec des élus qui travaillent et regardent dans la même direction.

Je veux donc, au nom des élus de notre SIVOM remercier et féliciter tous les bénévoles des associations de nos deux villages, tous nos employés, nos enseignants, pour leur engagement et la qualité de leur service.

Je pense bien sûr, et en premier lieu aux Sapeurs-Pompiers volontaires du bassin de Recey-Leuglay-Voulaines, aux jeunes sapeurs-pompiers qui ont besoin de renfort : ils sont un élément indispensable de la vie rurale : aujourd'hui et encore plus demain nous avons besoin d'eux.

Je veux également remercier tous ceux et celles des collectivités avec qui nous travaillons et échangeons :

La communauté de Commune du Pays Chatillonnais, le Conseil Départemental, la région BFC, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les services de l'Etat et notamment la Sous-Préfecture de Montbard sans qui nous ne pourrions faire aboutir nos dossiers.

Je veux remercier nos élus communaux : 2026 sera une année d'élection, nous avons besoin, dans nos communes, et donc dans notre SIVOM, dans nos commissions, de volontaires pour travailler au service des autres, il n'y a pas de vie en société, en particulier dans nos villages, sans l'engagement individuel des uns et des autres au service de la collectivité.

Enfin un petit mot pour mon collègue et ami Marcel Vernevaut qui a présidé conjointement ce SIVOM avec moi et mes prédécesseurs et qui s'apprête à tirer sa révérence : je veux, au nom de tous les habitants de nos deux communes, le remercier pour son dévouement à notre service.

Pour conclure, Je voudrais aussi former le vœu que nos deux villages renforcent leurs liens dans les années à venir car dans un monde qui bouge, l'union fait la force et nous avons fait la preuve de notre capacité à nous mobiliser et à nous unir sur l'essentiel.

Je vous souhaite à tous, à vos familles, une très bonne année, une année de paix et de sérénité et surtout une très bonne santé pour 2026.



Les gîtes

DE LA GARE

Marie-Rose Pitois nous informe du bilan de l'année 2025, qui présente une baisse par rapport à 2024. C'est donc une 10^e année d'activité moins bonne.

Les raisons de ce déclin sont multiples.

D'une part les gîtes font face à une plus grande concurrence locale, on compte en effet maintenant de nombreux gîtes sur Leuglay et Voulaines, qui peuvent répondre notamment aux demandes d'entreprises dont les ouvriers peuvent séjourner dans ces maisons peut-être plus adaptées.

Marie-Rose et Marie-Alice constatent également que les attentes des particuliers ont bien évolué depuis quelques temps, et qu'ils sont à la recherche de logements 4 épis, avec des services tels que spa, piscine, activités... Nos gîtes sont labellisés 3 épis par Gîtes de France et nous souffrons d'un manque d'attractivité dans ce domaine.

Les mariages du Val des Choues continuent à générer de belles réservations sur les week-ends de la saison, mais nous avons peu de réservations de semaines pendant la période touristique.

Alors, que peut-on faire pour inverser cette tendance ?

Des nouveautés sont déjà en route, comme l'installation d'une aire de camping-cars à l'entrée, entre la maison du garde barrière et les gîtes, celle d'un paddock pour chevaux à droite du chemin d'accès, deux projets pris en charge en partie par le Parc national. Signalons également que Leuglay est sur la véloroute du Parc de Forêts Côte d'Or, avec une signalétique bien visible, qui pourra inciter les touristes qui séjournent aux gîtes de l'emprunter. Les gîtes sont maintenant également disponibles sur Booking, en plus du site Gîtes de France.

Mais au-delà de ces aménagements, il faudra réfléchir à de nouvelles idées pour booster l'attractivité.

Un beau programme de réflexion et de projets pour la nouvelle équipe municipale !





Actualités en forêt communale

Pour notre rubrique forestière, cette année, notre « Garde forestier », dit « Technicien Forestier Territorial » sur la forêt communale de Leuglay, va nous parler des exploitations qui ont eu lieu sur la forêt et leurs objectifs.

Cette saison, plusieurs coupes ont eu lieu sur la forêt communale de Leuglay.

La plus importante s'est déroulée au lieu-dit « Combe Robin », dans les peuplements de Pins sylvestres et Pins noirs d'Autriche. Ces peuplements âgés maintenant de 45 ans ont été éclaircies pour la 3^{ème} fois depuis ces 20 dernières années. Ces parcelles traitées en futaie régulière ont pour objectif la production de bois d'œuvre résineux, avec une recherche de diversité feuillue.

Des cloisonnements d'exploitation déjà ouverts ont permis à une abatteuse de venir couper les tiges désignées par les marteleurs, afin de desserrer progressivement ces dernières. Les bois coupés ont ensuite été débardés en bordure de route. Une remise en état du chemin principal de débardage par l'entreprise exploitante est prévue lorsque les conditions météo seront les plus adéquates.

Cette opération dite « éclaircie résineuse » est une opération d'amélioration du peuplement. Une des actions concrètes du forestier se veut être une recherche d'arbre de qualité, afin que ces derniers puissent avoir la tête à la lumière pour œuvrer dans le processus de photosynthèse et ne pas trop être proche les uns des autres pour limiter la concurrence en eau. Le forestier n'oublie pas que la diversité est signe de résilience et s'efforce à recruter celle présente, feuillue, à chaque passage.

Ces parcelles seront menées de la sorte tous les 9 à 13 ans, afin d'obtenir des gros bois de qualité d'ici une 40 aine voire 50 aine d'années.

Une autre exploitation a eu lieu en fin d'année 2025 sur le canton de la Petite Fortelle. Cette dernière s'est déroulée sur une parcelle que les affouagistes ont déjà parcourue la saison dernière. Il s'agit d'une coupe dite d'Irrégulier et affouagère.

Le prélèvement réalisé s'est concentré sur l'essence Hêtre, subissant de plein fouet les effets du changement climatique. Les bois dépérissants de qualité bois d'œuvre ont donc été prélevés afin de ne pas perdre de qualité marchande et assurer un processus de renouvellement. Ici, seules les grumes ont été débardées, les houppiers étant réservés par la commune pour de futurs affouages (d'où la notion de coupe affouagère).

Les prélèvements de plusieurs bois ont créé des trouées dans le peuplement permettant d'obtenir des zones où la régénération va pouvoir s'installer.

Le processus d'irrégularisation passe donc par une phase d'acquisition de la régénération. Cette régénération se basera sur le processus naturel avec la recherche d'essence feuillue autochtone et résiliente face au changement climatique, avec une touche d'artificiel, allant mener à des compléments de régénération par plantation en placeaux.

L'objectif de cette coupe a été donc de procéder à une coupe sanitaire tout en participant au renouvellement progressif du peuplement majoritairement composé de Hêtre. Une recherche d'arbres dit « bio » a aussi été réalisée, car ces derniers jouent un rôle considérable dans l'équilibre subtil d'une forêt.

Ce renouvellement se voudra le plus efficient possible, en amenant des essences résilientes face au changement climatique et permettant d'assurer un avenir serein pour la commune propriétaire.

Nous allons dans cette parcelle dans les années à venir procéder à des opérations sylvicoles permettant d'obtenir différentes essences, différentes classes d'âge, soit un processus irrégulier sur le long terme.

D'autres coupes vont avoir lieu sur la forêt communale en 2026. Ces dernières réalisées le plus souvent par des entreprises locales, se veulent être des processus d'amélioration continue des peuplements. Cela permet notamment d'assurer une mobilisation de la ressource bois nécessaire au tissu économique local, nécessaire pour la commune et nécessaire dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle de la forêt, dont rappelons le, les piliers sont la production, la protection et l'accueil.

Ecrit par : M. BRISSAUD Matthieu, Technicien Forestier ONF, Janvier 2026



Parc national



Depuis 2019, le Parc national de forêts est engagé dans des actions de connaissance, de protection, d'accueil et d'accompagnement dans ce seul territoire dédié à la protection des forêts feuillues de plaine. En 6 ans, de nombreuses actions concrètes ont été réalisées pour répondre aux objectifs du Parc national, entre recherches scientifiques, développement des mobilités douces et du tourisme durable, accompagnement des acteurs socio-économiques, éducation à l'environnement et bien sûr, préservation de l'environnement.

De nouvelles espèces aperçues en forêt de Châtillon

Lors d'un point d'écoute effectué dans le massif forestier de Châtillon-sur-Seine, une Chevêchette d'Europe est venue se poser sur une branche non loin des observateurs. La curiosité de l'oiseau a permis de pouvoir identifier l'espèce avec certitude ! Cette première observation donne beaucoup d'espoir aux équipes impliquées dans le programme pour identifier d'autres individus et confirmer la présence de la Chevêchette d'Europe dans les forêts du Parc national de forêts. Un point d'écoute a été effectué à Leuglay, mais l'oiseau ne s'y est pour l'instant pas manifesté.

Le tourisme durable se développe

Visiter le Parc national de forêts, c'est prendre son temps, respecter l'environnement, privilégier les modes de transports doux et favoriser l'immersion locale. Pour guider les visiteurs, le Parc national a développé son édition du Petit Futé, un guide touristique accessible au format poche, qui présente 5 circuits thématiques pour 5 expériences à vivre, ponctué par des portraits d'actrices et d'acteurs locaux qui œuvrent à faire vivre et dynamiser le territoire.

Pour les amateurs et amatrices de grandes randonnées, le tout nouveau GR (Chemin de grande randonnée) de Pays « Chemin de la belle étoile » permet à tout randonneur ou randonneuse de découvrir les patrimoines paysagers, naturels et culturels du Parc national de forêts sur cet itinéraire de 230 km. Il sera inauguré au printemps 2026. Un topoguide associé réalisé en partenariat avec la Fédération française de randonnée pédestre permet de guider les marcheurs sur ces sentiers. Tout au long de l'itinéraire, une dizaine de sites remarquables ont été aménagés via des panneaux d'interprétation.

Le guide du Petit Futé et le Topoguide sont disponibles à la vente sur la boutique en ligne du Parc national de forêts : <https://boutique.forets-parcnational.fr/>

Des animations sur la commune

Une Aire terrestre éducative (ATE) a été déployée à proximité de l'école de Voulaines-les-Templiers. Ce dispositif initié par l'Office français de la biodiversité (OFB) engage les publics scolaires dans une démarche participative et écocitoyenne à travers l'exploration et la gestion d'un espace naturel ou semi-naturel mis à leur disposition. Les élèves de l'école de Voulaines-les-Templiers travaillent sur une parcelle communale majoritairement forestière, qui présente une petite zone de prairie. Une dizaine d'animations ont été proposées par les équipes du Parc national, amenant les élèves à reconnaître les arbres, les fleurs et les empreintes d'animaux, ou à connaître la notion d'habitat.

Le grand public a aussi eu l'occasion d'en savoir plus sur les forêts autour de la commune à travers différentes animations proposées pendant l'été. Les curieuses et curieux de nature ont pu randonner au fil de l'eau grâce à l'animation « Rand'eau », découvrir les secrets des arbres « bios » ou profiter d'affûts pour observer la faune sauvage. D'autres animations seront proposées durant l'été 2026 : consultez notre agenda en ligne pour ne pas les manquer !

Enfin, les habitantes et habitants de la commune ont été nombreux à participer à « l'Opération nichoirs ». Distribués gratuitement aux volontaires début 2025, ces nichoirs à oiseaux ou gîtes à chauves-souris ont été installés dans les jardins dans le but de donner un « coup de pouce » à ces amis ailés, dont les populations diminuent en raison de la perte de leurs habitats. Les observations qui ont été remontées sont précieuses pour dresser un état des lieux de la biodiversité des jardins !



À deux pas de Leuglay...

La porte de Cœur de Châtillon-sur-Seine s'est parée de ses plus beaux atours ! Vous pouvez désormais y découvrir des installations qui illustrent les bienfaits de la forêt avec une approche ludique. Un sentier d'interprétation est en cours de développement en partenariat avec l'ONF et pourra être exploré dès l'été 2026.

Des animations et spectacles vous sont également proposés gratuitement :

Spectacle « Le chasseur d'images » - Théâtre

Dans une forêt, deux personnages que seules plusieurs générations séparent se rencontrent. Vous assisterez à un dialogue autour de la place de l'humain dans la nature, où leurs découvertes personnelles et l'évolution de leurs pensées vous seront partagées.

Par la cie Le Rocher des doms

Mercredi 15 avril 2026 à 18h30 au Théâtre Gaston Bernard à Châtillon-sur-Seine (financé par le Département de Côte-d'Or)

Festival Les Nuits des Forêts

Le Parc national de forêts s'associe aux Nuits des Forêts pour proposer théâtre déambulatoire, concerts ou sortie nature, pour apprendre à voir la forêt autrement.

Du jeudi 11 au dimanche 14 juin 2026 sur tout le territoire du Parc national

Festival « S'Envoler » - Projections

Le Parc national de forêts et Les Écrans de l'Aventure propose une seconde édition du festival de films documentaires « S'Envoler ». Une journée consacrée à des projections sur le thème de la nature.

Dimanche 11 octobre 2026 à Salives, salle de l'Abreuvoir

Pour accéder au programme complet des événements et animations, rendez-vous sur www.forets-parcnational.fr rubrique « Agenda ».

Pour ne rien manquer des actualités du Parc national, abonnez-vous gratuitement aux Échos des forêts, le magazine du Parc national de forêts, en envoyant vos coordonnées postales à echosdesforets@parcnational-forets.fr. Vous pouvez également vous abonner à notre newsletter trimestrielle : <https://www.forets-parcnational.fr/fr/inscrivez-vous-la-lettre-dinformation-du-parc-national-de-forets>



Présentation de Marlène Crubillé :

"Je suis garde-monitrice au Parc national de forêts, sur le secteur de Leuglay, qui comporte 26 communes et s'étend de Bure-les-templiers à Riel-les-eaux en passant par Gurgy-la-Ville et bien entendu Leuglay. Je suis référente du Parc national sur le terrain et basée dans les locaux de la Maison du Parc national – Maison de la Forêt. Diplômée d'une licence professionnelle "forêt, gestion, préservation de la ressource en eau", je suis arrivée au Parc national en novembre 2023. Mon quotidien s'articule autour de 4 missions principales : le lien avec le territoire, les élus et les habitants ; la connaissance des espèces du territoire comme par exemple la Cigogne noire ; l'éducation à l'environnement avec l'animation de l'Aire terrestre éducative de l'école de Voulaines ; et la surveillance pour veiller au respect de la réglementation en matière d'environnement, en particulier dans le Coeur du Parc national. N'hésitez pas à me contacter pour toute question relative au Parc national de forêts."

Marlène Crubillé

Contact : marlene.crubille@forets-parcnational.fr / 06 76 90 42 73 "



Vie pratique



DÉCHETTERIE

Horaires déchetterie de Reccey-sur-Ource:

- o Période hivernale (du 01/10 au 31/03)
 - § Mercredi 14h00 – 16h00
 - § Samedi 10h00 – 12h00 et 14h00-17h00
- o Période estivale (du 01/04 au 30/09)
 - § Lundi 10h00 – 12h00
 - § Mercredi 14h00 – 17h00
 - § Samedi 10h00 – 12h00 et 14h00 –17h00

NUMÉROS ET CONTACTS

- o Mairie : 09.66.89.82.50 / SIVOM : 03.80.91.38.28
- o Maison du Val d'Ource : 03 80 81 81 98
- o Amicale de Leuglay : sylvainboulangeot@gmail.com
- o ADMR : 03 80 91 09 16
- o ESVO 03 80 81 81 03 ou 03 80 81 06 54
- o Maison de la forêt : 03 80 81 86 11
- o Ecole des deux rivières : 03 80 81 85 38
- o Association Familiale (AFVL) : 03 80 81 85 69
- o Bibliothèque : 03 80 81 80 89
- o Pompiers 18
- o Gendarmerie 17
- o Samu 15



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE :

- Lundi : 8h-12h / 13h30-18h
- Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30
- Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30
- Jeudi : 8h-12h
- Vendredi : 8h-12h

SIVOM:

Tous les jours de 8h30 à 12h00

Agence postale:

- Lundi / Mardi / Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- Jeudi / Vendredi : 9h - 11h30

COMMUNICATION ET PROMOTION DE LA COMMUNE

- o Site internet : <http://www.commune-leuglay.fr/>
- o Page Facebook officielle : "Commune de Leuglay"